

**REPUBLIQUE DU CONGO**  
**Unité-Travail-Progrès**

**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

**CABINET**

**DELEGATION GENERALE DES GRANDS TRAVAUX**

**COORDINATION TECHNIQUE**

**CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS**

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BERGES  
DES RIVIERES MADOUKOU ET MFOA  
A BRAZZAVILLE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**N°10/PR-CAB-DGGTW-10**

**LANCE PAR LA REPUBLIQUE DU CONGO**

## Avis d'appel d'offres N°10/PR-CAB-DGGTW-10

### TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BERGES DES RIVIERES MADOUKOU ET MFOA A BRAZZAVILLE

1. Dans le cadre de la municipalisation accélérée de la ville de Brazzaville et de l'exécution de son budget d'investissement 2010, l'Etat Congolais entend, par le biais de la Délégation Générale des Grands Travaux, Maître d'ouvrage délégué **aménager les berges des rivières Madoukou et Mfoa à Brazzaville.**
2. La Délégation Générale des Grands Travaux sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux d'aménagement des berges de Madoukou (**Lot N°1**) et les travaux d'aménagement des berges de la Mfoa (**Lot N°2**).

Pour les deux (02) lots, les travaux à réaliser sont les suivants :

- L'implantation de la route à partir des bornes topographiques existantes ;
- Le débroussaillage, décapage et préparation de l'assiette ;
- La démolition d'ouvrages existants et de bâtiments expropriés situés dans l'emprise du projet,
- L'exécution des terrassements pour la constitution de la plate-forme ;
- L'exécution d'une couche de fondation en sable jaune ;
- L'exécution d'une couche de base, sous chaussée, en concassé,
- La fourniture et la mise en œuvre d'une couche en béton bitumineux de 5 cm d'épaisseur sur les avenues Concernées par le projet,
- L'exécution d'un enrobé dense sur les départs des voies perpendiculaires à l'Avenue,
- La construction des caniveaux rectangulaires ouverts, puisards, dalots et exutoires bétonnés d'assainissement des Avenues projetées.
- La pose de la signalisation verticale et horizontale.
- L'aménagement des raccordements aux extrémités des Avenues,
- La plantation des arbres,
- L'engazonnement,
- La construction en perrés maçonnés,
- La fourniture et la pose de candélabres.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Délégation Générale des Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2<sup>ème</sup> étage) sise Avenue Paul DOUMER, centre-ville en face de la SNDE**

Tél. : (+242) 81 47 13 - BP : 1127, Fax : (+242) 81 40 21

E-mail : \_\_\_\_\_ ;

Et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, les jours ouvrables de lundi à vendredi de 9h00 à 14h30 et les samedi de 9h à 11h00 ou sur le site : [www.grandstravaux.org](http://www.grandstravaux.org)

4. Les exigences en matière de qualification sont :
  - a. une note détaillée indiquant le personnel qualifié à affecter au projet ;
  - b. la liste du matériel à affecter au projet ;



- c. les attestations certifiées conformes de travaux similaires exécutés pendant les cinq dernières années, délivrées par les entités adjudicatrices. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation des travaux, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire;
- d. la capacité d'accès aux crédits.

Voir le dossier d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Délégation Générale des Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2<sup>ème</sup> étage) sise Avenue Paul DOUMER**, centre-ville en face de la SNDE, Email : [dggt\\_congo@yahoo.fr](mailto:dggt_congo@yahoo.fr), contre un paiement non remboursable de **Un million Cinq cent mille (1.500.000) francs CFA**. Le paiement se fera par chèque ou en espèce.

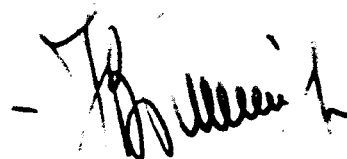
La procédure d'acheminement est la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

**Délégation Générale des Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2<sup>ème</sup> étage), Avenue Paul DOUMER**, centre-ville en face de la SNDE, au plus tard le **25 mai 2010 à 13 heures 30 minutes**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le jour même en présence des représentants des candidats présents à l'adresse indiquée ci-dessus à **14 heures 30 minutes**. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de **Un milliard (1.000.000.000) de francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le **20 AVR. 2010**

**Le Délégué Général des Grands Travaux,**



**Jean Jacques BOUYA.**